

Ville de Wavre

Programme de politique générale 2013-2018

Ville de Wavre

Programme de politique générale 2013-2018

PLAN

1. Assurer le bien-être des habitants

- a. Un environnement et un cadre de vie agréables
- b. Soutenir les familles
- c. Accompagner les personnes en difficulté
- d. Des logements accessibles
- e. La création d'emplois et d'activité
- f. Un enseignement de qualité
- g. Encourager les jeunes
- h. L'accès au sport pour tous
- i. Promouvoir la culture et les festivités

2. Favoriser la participation citoyenne au sein d'une ville bien gouvernée

- a. Informer
- b. Participer
- c. Evaluer
- d. Une administration de qualité
- e. Une gestion financière rigoureuse

3. Garantir la sécurité des citoyens

- a. Une police de proximité au service des habitants
 - LA PRÉVENTION
 - LA RÉPRESSION
- b. Des services de secours performants
- c. Circuler en toute sécurité
- d. Favoriser les modes doux : Wavre commune cyclable

4. Une vision d'avenir pour Wavre

- a. Un hall culturel polyvalent
- b. Une piscine
- c. Wavre 2030

Ville de Wavre

Programme de politique générale 2013-2018

Conformément au Code de la Démocratie locale, le programme de politique générale définit les grands axes de la politique communale pour les six années à venir.

Il va nous guider pour gérer la commune pendant toute la législature.

Nous avons choisi de le décliner en 3 objectifs prioritaires : assurer le bien-être des habitants, favoriser la participation citoyenne et garantir la sécurité.

Le bien-être aux habitants, c'est la volonté d'un cadre de vie de qualité, le soutien au développement économique pour favoriser la prospérité, une politique sociale et d'appui aux familles, aux jeunes et aux personnes les plus fragiles, des politiques éducatives, culturelles et sportives dynamiques.

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen. Renforcer ce lien de proximité avec les citoyens nous paraît donc important. Nous souhaitons développer l'information et la participation citoyenne, par exemple au travers de plusieurs conseils consultatifs et participatifs.

Assurer la sécurité des citoyens est un préalable indispensable à toute autre politique. A côté de la sécurité au sens strict, nous mettrons l'accent sur la sécurité routière, notamment pour les piétons et les cyclistes. Améliorer la mobilité et faire de Wavre une commune cyclable sera un objectif important pendant cette législature.

Notre commune dispose d'atouts humains, économiques, éducatifs, culturels, sportifs remarquables. Avec une exigence constante de qualité dans la gestion, nous garderons toujours à l'esprit notre objectif : une ville où chacun trouve sa place, s'épanouisse et se sente bien.

1. Assurer le bien-être des habitants

a. Un environnement et un cadre de vie agréables

L'amélioration du cadre de vie doit être une priorité transversale.

Nous aurons à cœur de poursuivre l'embellissement des différents quartiers de Wavre, Limal et Bierges. Cela passe notamment par la rénovation des voiries et de l'égouttage dans plusieurs quartiers, la réfection ou la création de trottoirs, le renforcement du fleurissement.

La propreté publique devra faire l'objet d'une attention particulière. Nous renforcerons les moyens humains et techniques qui y sont affectés. La programmation de l'entretien des avaloirs et les procédures lors des demandes d'intervention des riverains seront revues.

La chasse aux auteurs de dépôts clandestins de déchets sera poursuivie, notamment grâce à l'utilisation des caméras de surveillance. Des actions de sensibilisation à la propreté seront réalisées, en y associant les élèves des écoles de Wavre.

Afin de réduire notre empreinte écologique, nous entendons montrer l'exemple en améliorant les performances énergétique des bâtiments communaux (centres sportifs, écoles, locaux administratifs..) lors de chaque rénovation, en renforçant l'isolation, en modernisant le système de chauffage,... Comme à l'Ecole des Beaux Arts, des panneaux solaires ou photovoltaïques seront placés sur le toit de certains bâtiments communaux. L'éclairage public sera progressivement modernisé par des lampes moins énergivores. La collaboration entre les services de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux sera intensifiée pour prendre en compte le développement durable dans l'ensemble des dossiers.

Nous mettrons en œuvre les objectifs fixés dans le contrat de rivière Dyle-Gette, notamment les actions de sensibilisation, la lutte contre les plantes invasives, la suppression des rejets directs d'eaux usées, ...

Nous souhaitons également réaliser une mise en valeur de la Dyle, notamment en créant une promenade verte passant par le centre-ville.

Afin de lutter contre les inondations, en collaboration avec la Région wallonne, la Province et les communes voisines, nous poursuivrons les investissements pour diminuer les risques d'inondations en faisant appel, lorsque c'est nécessaire, à des consultants spécialisés pour prendre les mesures les plus adaptées. Nous analyserons avec la Région wallonne et la Province la création de zones de rétention d'eau entre Limelette et l'entrée de Limal.

Nous plaiderons auprès de la Région wallonne pour l'installation de panneaux anti-bruit le long des routes régionales ou autoroutes (N25 et E411).

b. Soutenir les familles

A tous les âges de la vie, les familles rencontrent des besoins qui nécessitent une réponse de proximité. La commune doit aider les parents, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées à s'épanouir en proposant des services performants.

Wavre compte 319 places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans mais nous mesurons chaque jour que des familles se retrouvent en grande difficulté devant l'impossibilité de trouver une place d'accueil pour leur enfant. C'est pourquoi nous augmenterons le nombre de places d'accueil. Trois projets de milieux d'accueil supplémentaires sont d'ores et déjà lancés, ce qui représente une cinquantaine de places. Nous veillerons à maintenir un accueil de qualité par du personnel spécialement formé. Afin de faciliter les démarches des parents, nous mettrons en place un guichet unique d'inscription dans les milieux d'accueils communaux (crèche l'Île aux Trésors, accueillantes conventionnées, co-accueil, halte-garderie).

Les parents d'enfants plus âgés éprouvent aussi souvent des besoins de garde de leurs enfants ou d'activités extrascolaires. Nous poursuivrons les formations « baby sitting » en partenariat

avec des professionnels. Nous améliorerons la coordination de l'accueil extrascolaire et soutiendrons la diversification de l'offre.

Pour offrir des activités aux plus jeunes, nous aménagerons et entretiendrons les plaines de jeux dans certains quartiers résidentiels. Nous poursuivrons les plaines de vacances organisées chaque été, à des prix accessibles au plus grand nombre.

Les seniors rencontrent des besoins spécifiques qu'il nous faut prendre en compte dans les politiques communales. Aussi, nous redynamiserons la consultation des seniors de la commune afin de mieux prendre en compte ces besoins. Nous veillerons tout particulièrement à prendre en compte les besoins et attentes des aînés dans la programmation du hall culturel polyvalent et dans l'utilisation des salles.

Nous poursuivrons les animations et les divertissements pour les seniors. Nous proposerons un accompagnement aux seniors dans l'utilisation des nouvelles technologies. Nous soutiendrons les services de proximité à la population, destinés en particuliers aux seniors : prêt de livres à domicile, transport social, brico-dépannage, jardinage, livraison de repas à domicile, aides familiales...Nous favoriserons les rencontres intergénérationnelles (papys et mamys conteurs, ..).

Pour les seniors qui souffrent de problèmes de santé ou de dépendance, nous veillerons à leur faciliter l'accès aux soins à domicile et à favoriser le maintien à domicile de ceux qui le souhaitent. Nous finaliserons la reconstruction de la maison de repos du CPAS « La Closière ».

Après l'ouverture de la nouvelle maison de repos, lorsque les locaux de l'ancienne clinique du Champ Sainte-Anne seront libérés, nous réaffecterons ceux-ci en :

- Un centre de jour pour l'accueil des personnes âgées et/ ou désorientées, afin de proposer à leur famille certains moments de répit ;
- Une résidence-service ;
- Un pôle associatif.

Les personnes handicapées rencontrent elles aussi des besoins spécifiques. Nous soutiendrons le travail de la Commission consultative de la personne handicapée. Nous poursuivrons l'aménagement des bâtiments publics, des lieux publics, voiries et trottoirs de façon à les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et à celles souffrant de cécité ou de surdit . Nous prendrons  galement en compte ces usagers dits « faibles » dans les politiques de mobilit  en consultant le cas  ch ant les associations sp cialis es.

Nous mettrons tout en  uvre pour faire respecter les places de parkings pour personnes handicap es.

c. Accompagner les personnes en difficult 

Nous continuerons   accorder une attention particuli re   la lutte contre la pauvret  et contre la pr carisation, en mettant l'accent sur la r insertion des personnes en difficult .

Le CPAS poursuivra ses mesures volontaristes d'int gration socioprofessionnelle et d'accompagnement des projets de formation. Nous maintiendrons et renforcerons si n cessaire le soutien financier au CPAS afin de prendre en compte les besoins sociaux. Nous maintiendrons les ristournes sociales sur la t l distribution et  largirons les conditions d'octroi des ristournes sur l'eau pour les familles nombreuses en comptabilisant les enfants   charge de plus de 21 ans. Les services de proximit , d'aide aux familles et de repas chauds seront consolid s.

Les collaborations avec le CPAS seront intensifi es afin d' viter les doublons avec d'autres services.

La d centralisation de certains services sociaux sera am lior e avec l'ouverture de la nouvelle antenne sociale de Limal.

Le CPAS poursuivra sa participation au dispositif d'urgence sociale accessible 24h/ 24, 7 jours/ 7, mis en place en collaboration avec les communes voisines.

d. Des logements accessibles

Vu le prix du logement et la pression foncière importante en Brabant wallon, et à Wavre en particulier, nombre de familles, défavorisées mais aussi bénéficiant de revenus moyens, rencontrent des difficultés à trouver un logement ou un logement décent.

Aussi, nous voulons les soutenir en élargissant l'offre de logements publics ou de logements à des prix inférieurs à ceux du marché au travers de partenariats publics-privés. En matière de création de logements, outre l'augmentation de l'offre de logements publics à travers le Foyer wavrien et le CPAS, nous collaborerons avec la Province du Brabant wallon pour la réhabilitation du site Folon, et veillerons à la création de logements dans le cadre de la transformation du parking des Carabiniers et de la place des Fontaines. Nous inciterons les propriétaires privés à réaffecter au logement les étages des commerces, nous renforcerons les collaborations avec l'Agence Immobilière Sociale et encouragerons les propriétaires de logements inoccupés à les louer via l'AIS.

e. La création d'emplois et d'activité

Une politique économique dynamique et attractive est essentielle car elle est créatrice d'emplois et donc également un facteur majeur de création de bien-être. Nous voulons garantir des conditions favorables à l'activité des petites et moyennes entreprises, au développement des commerces, des services et des professions libérales.

Nous souhaitons par conséquent poursuivre le développement du zoning Nord dans son cadre actuel en favorisant l'installation de PME et de sociétés créatrices d'emplois durables, avec des normes d'emploi imposées aux entreprises. Ce développement du zoning doit se réaliser harmonieusement, en augmentant l'accessibilité du zoning par les transports en commun, les modes de transport doux, mais aussi grâce à la réalisation du contournement Nord de Wavre, projet que nous tenterons de convaincre la Région de réaliser (l'étude de réalisation est finalisée). Nous souhaitons également améliorer l'équipement des zonings (crèches, technologies de

télécommunications...). A présent que le plan de réhabilitation de la zone polluée par le pipeline de l'OTAN a été approuvé par la Région wallonne, nous serons attentifs à ce que la réhabilitation de la zone polluée se concrétise.

Au zoning Sud, nous finaliserons la sécurisation juridique du zoning afin d'y développer l'emploi.

Le commerce est fondamental pour la vitalité d'une ville. Il est à la fois créateur d'emplois et de richesses et source de convivialité et d'animation. Il y a 400 commerces au centre-ville. Le contexte économique est difficile. L'environnement s'est transformé depuis les dix dernières années. Aussi, nous souhaitons soutenir le commerce par différentes mesures.

Nous mettrons en œuvre des actions afin de promouvoir en permanence le commerce wavrien, entre autres au moyen d'événements de qualité et de marketing ciblé. Nous plaiderons, en concertation avec l'association des commerçants, pour élargir les heures d'ouverture des commerces notamment en soirée. Nous réaliserons également un schéma de développement commercial de la Ville.

Pour soutenir le commerce, nous devons poursuivre l'embellissement des zones concernées. Nous poursuivrons le fleurissement à Wavre, Limal et Bierges. Nous renforcerons la propreté de la Ville, entre autres en augmentant les tournées de nettoyage et de ramassage des poubelles publiques. Nous veillerons à encourager l'harmonisation du mobilier urbain, des enseignes commerçantes et la rénovation des façades. Nous sommes favorables au développement des espaces piétonniers au centre-ville. Les travaux d'embellissement du centre de Limal permettront de mettre en valeur les commerces limalois.

Pour attirer de nouveaux clients, nous misons sur une augmentation de l'offre de commerces au centre-ville, en particulier d'enseignes-moteur, entre autres sur le site du parking des Carabiniers et grâce à la réhabilitation de la galerie des Carmes.

Nous reverrons l'organisation des parkings et initierons des procédures pour augmenter le nombre de places de parking.

f. Un enseignement de qualité

L'école fournit aux enfants les bases essentielles qui conditionneront leur future vie professionnelle et sociale et est un facteur essentiel d'émancipation.

Nous souhaitons continuer à offrir aux élèves un enseignement de qualité, fondé sur l'excellence, ce qui signifie tirer des élèves le meilleur d'eux-mêmes en fonction de leurs talents. La priorité est l'apprentissage des fondamentaux : le savoir lire, écrire et compter.

Pour garantir un haut niveau de qualité, nous maintiendrons un nombre d'enseignants par enfant plus élevé que les recommandations de la Communauté française.

Nous souhaitons un enseignement qui soit aussi ouvert aux langues et à la citoyenneté. Nous poursuivrons l'apprentissage des langues dès la 3^{ème} maternelle (alors que le financement de la Communauté française débute seulement à partir de la cinquième primaire). Nous mettrons en place des jumelages avec des écoles néerlandophones. Nous sensibiliserons les enfants à la citoyenneté dans les écoles communales, entre autres par l'organisation de visites des services communaux (conseil communal, pompiers, police...)

Toutes les écoles ont fait l'objet de travaux de rénovation lors de la législature précédente mais certains points restent encore à améliorer. Des rénovations seront réalisées, entre autres à l'école de l'Amitié, l'école du Tilleul et de l'Île aux Trésors.

Nous porterons une attention particulière à la qualité de la nourriture des cantines scolaires et à la sensibilisation à une alimentation équilibrée.

Nous poursuivrons également le soutien à l'enseignement non obligatoire : l'Institut de Formation Supérieur, l'École des Beaux Arts, l'Académie de Musique et des Arts de la Parole.

g. Encourager les jeunes

Afin d'impliquer davantage les jeunes dans la vie communale, d'entendre leurs préoccupations et de les sensibiliser à la citoyenneté, nous organiserons un conseil consultatif des jeunes.

Nous mettrons en place des ateliers et des débats avec les jeunes sur des questions qui les concernent (numérique, sexualité, drogue, civisme, ...).

Un service de prévention pour les jeunes existe, qui mène une politique préventive en faveur des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Nous souhaitons renforcer la prévention et le soutien aux jeunes de 18 à 25 ans.

Pour favoriser la pratique du sport par les jeunes, des chèques-sport de 60 euros ont été instaurés pour les jeunes wavriens. Nous renouvelerons cette action.

Un festival annuel de musique à destination des jeunes sera à nouveau organisé. Dans le hall culturel polyvalent, nous veillerons à l'organisation de spectacles variés (concerts, théâtre, cinéma, expositions, soirées dansantes,...) et d'activités à destination plus spécifique des jeunes. Nous souhaitons attirer les investissements privés dans le secteur du loisir et du divertissement aux alentours du hall culturel (bowling, cinéma...).

Nous soutiendrons les mouvements de jeunesse et la maison des jeunes en leur offrant un apport logistique dans leurs activités, par la mise à disposition de locaux, matériel, aide au transport...

h. L'accès au sport pour tous

Le sport est un formidable outil d'apprentissage de l'esprit d'équipe, et véhicule des valeurs humaines importantes telles que la solidarité ou le fair play. C'est également un facteur d'intégration sociale et un outil de santé publique.

A ce titre, nous soutiendrons les clubs sportifs locaux (subsidés, accès aux centres sportifs) et veillerons à rénover et agrandir l'offre d'infrastructures sportives.

Nous procéderons notamment à la rénovation des centres sportifs de Wavre et de Limal, à l'agrandissement (en cours) des vestiaires

du centre sportif de Bierges, nous reconstruirons la buvette et les vestiaires du Martineau, nous fournirons un appui technique et financier au RJ Wavre pour la création d'un nouveau terrain synthétique.

Nous lancerons les procédures pour construire une piscine à Wavre. Nous veillerons à limiter autant que possible le coût de fonctionnement par des demandes de subsides.

Pour promouvoir le sport chez les jeunes et rendre le sport accessible dans chaque famille, nous reconduirons les chèques-sport pour les jeunes et évaluerons le dispositif en vue de son éventuelle adaptation.

Nous mettrons en place un guichet unique pour le sport afin de faciliter les démarches et la circulation de l'information.

Nous favoriserons les échanges linguistiques dans le domaine sportif et intégrerons le principe du fair play dans les mérites sportifs communaux.

i. Promouvoir la culture et les festivités

Les associations et projets culturels foisonnent sur notre commune. Ils contribuent au rayonnement de la commune, mais aussi à l'épanouissement de chaque individu.

La commune soutient, participe ou organise nombre d'événements culturels et/ou festifs : le Jeu de Jean et Alice, le Festival du Rire de Bierges, le Jardin urbain, le Wacolor, la Féria espagnole, «Wavre au cœur de l'été» et «Wavre au cœur de l'hiver», les Macaminimes, les Balades musicales, les Fêtes de Wallonie, le Carnaval, la Saint-Nicolas...

Nous poursuivrons l'organisation de ces activités culturelles et festives ainsi que notre soutien au syndicat d'initiative et à la maison du tourisme, partenaires importants.

La coordination des événements culturels et la promotion de ceux-ci seront renforcées. Nous réaliserons un guide à destination des organisateurs d'événements culturels ou festifs sur le territoire communal pour les aider à organiser leurs manifestations en toute sécurité, en tenant compte des impositions légales et des bonnes pratiques reconnues.

La construction d'un hall culturel polyvalent débutera dans les mois à venir. Les modalités de gestion du futur hall seront définies.

Nous poursuivrons le soutien aux bibliothèques et déménagerons la bibliothèque communale vers le site du hall culturel polyvalent. La mise en réseau des bibliothèques de Wavre sera réalisée.

Nous favoriserons l'installation d'œuvres d'art dans les lieux publics, au moyen d'expositions temporaires ou d'implantations définitives. Nous rénoverons et valoriserons le Château de l'Ermitage et son nouveau parc communal comme lieu de culture (expositions, concerts...). Nous créerons une promenade thématique balisée et réhabiliterons la promenade Maurice Carême.

Afin de mettre en valeur notre patrimoine artistique, culturel et historique, nous moderniserons et relancerons le musée de Wavre. Nous intensifierons le soutien au Cercle historique et archéologique.

Nous favoriserons les échanges de jeunes Wavriens dans le domaine culturel, linguistique ou sportif, notamment dans le cadre de jumelages.

2. Favoriser la participation citoyenne au sein d'une ville bien gouvernée

La commune doit être un espace de dialogue, de participation et de citoyenneté. Voter une fois tous les six ans est insuffisant. Durant toute la mandature, nous souhaitons que le citoyen soit informé, consulté et puisse participer à la vie de la commune. Comme lors de la législature précédente, nous souhaitons aussi à mi-législature présenter à la population une évaluation de la réalisation du présent programme.

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen et doit pouvoir répondre aux besoins des citoyens à travers des services de qualité et en veillant à une gestion rigoureuse des finances communales.

a. Informer

Un nouveau site internet de la commune a été mis en ligne début janvier 2013. Nous nous engageons à moderniser et actualiser régulièrement celui-ci afin d'en faire un outil d'information au service de la population. Nous développerons les possibilités de commander des documents officiels en ligne. Nous souhaitons également créer un bulletin d'informations de la commune.

Afin de promouvoir les actualités et manifestations qui se déroulent sur notre territoire, nous installerons des panneaux électroniques d'information supplémentaires, par exemple à Limal et Bierges.

Afin de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et la démocratie, nous proposerons aux écoles des visites de l'administration communale ou de certains de ses services (police, pompiers...). Nous poursuivrons l'organisation des journées portes ouvertes à la police locale et au service incendie afin de faire découvrir à la population les missions et le travail quotidien de ces services.

Nous installerons du Wifi gratuit dans certains lieux publics, par exemple le parvis de l'Hôtel de Ville, la Place Cardinal Mercier, la Place Alphonse Bosch ou le parvis de Limal... ou lors de certaines manifestations.

Nous poursuivrons les permanences organisées par les services communaux dans différents domaines, en particulier en matière sociale (logement, pensions, ..) ou par des services extérieurs (administrations régionales et fédérales, ..) pour informer les citoyens confrontés à une difficulté concrète.

Les membres du Collège se tiendront à la disposition des Wavriens pour les rencontrer afin de tenter de résoudre les différents problèmes concrets qui peuvent se poser, dans le respect des règles légales et de la déontologie.

b. Participer

Nous renforcerons la consultation des citoyens sur les grands dossiers communaux et sur les projets relatifs à des quartiers spécifiques (réfection de voiries, aménagements de sécurité routière...), en particulier en matière de mobilité.

Certaines catégories de population rencontrent des besoins spécifiques ou disposent d'attentes particulières. La Commission Consultative de la Personne Handicapée (CCPH) permet la participation des personnes handicapées à la vie communale, une écoute de leurs attentes et une meilleure prise en compte de leurs besoins. La CCPH poursuivra son travail et les autorités communales veilleront à intégrer dans la mesure du possible leurs propositions dans les politiques communales.

Nous redynamiserons également la consultation des seniors qui avait été initiée lors de la précédente législature et développerons les contacts avec les seniors pour écouter leurs besoins, leurs attentes et leurs propositions.

Nous voulons développer un nouveau conseil consultatif : le conseil consultatif des jeunes, afin de consulter les jeunes et les acteurs de la jeunesse dans les décisions qui les concernent.

Nous veillerons à la consultation des comités de quartier et des associations dans les domaines qui les concernent.

Nous souhaitons par ailleurs encourager les échanges entre cultes. Nous entretiendrons et rénoverons régulièrement les églises et les autres lieux de cultes et soutiendrons les activités de la Maison de la laïcité.

Nous souhaitons aussi favoriser les initiatives citoyennes en matière de rencontres interculturelles, de lutte contre la discrimination ou de promotion de l'égalité homme/femmes, notamment les initiatives d'associations de femmes dans ces domaines.

c. Evaluer

Dans la lignée du programme stratégique transversal communal qui sera appelé à remplacer dans l'avenir le programme de politique communale, nous mettrons en place un tableau de bord des projets communaux afin de mieux coordonner les politiques communales, d'améliorer la planification et de permettre l'évaluation du travail accompli.

A mi-législature, nous réaliserons un bilan de l'avancement de la réalisation du présent programme.

d. Une administration de qualité

La plupart des services qui accueillent la population ont été rénovés depuis 6 ans afin d'améliorer l'accueil du citoyen. Nous devons poursuivre les efforts pour augmenter la qualité de notre administration et son efficacité.

Nous entendons améliorer la qualité de l'accueil par les services communaux et élargir les heures d'ouverture de certains services communaux par exemple en soirée.

Nous souhaitons accroître la motivation du personnel par une dynamisation de la gestion et de la formation du personnel.

Nous finaliserons la signalétique des bâtiments communaux pour améliorer l'accessibilité de ceux-ci.

Le service des travaux et la Régie de l'électricité seront installés dans de nouveaux locaux afin d'améliorer les conditions de travail et d'accroître l'efficacité des services (regroupement des services techniques et administratifs des travaux). Nous améliorerons le suivi des demandes liées au nettoyage des avaloirs et à la réparation de l'éclairage public en panne.

e. Une gestion financière rigoureuse

La bonne gestion de l'argent public est une priorité. Nous éviterons les dépenses inutiles, les gaspillages et les frais de représentation. Nous poursuivrons la maîtrise de notre endettement.

Nous maintiendrons les impôts communaux parmi les plus bas de Wallonie et de Bruxelles (pour rappel, le magazine Le Vif/ L'Express a classé Wavre deuxième commune où les impôts locaux sont les plus bas). Nous refuserons toute fiscalité anti-économique (refus des taxes sur les bureaux, les enseignes, les ordinateurs, ..).

3. Garantir la sécurité des citoyens

Chacun aspire à vivre en sécurité. La commune est la première garante de cette attente. Dans une récente enquête sur la qualité de vie réalisée par Test Achat, il apparaît que l'insécurité et la criminalité constituent les plus grandes menaces sur la qualité de vie citées par les citoyens.

La sécurité est une notion complexe qui concerne des domaines divers : la sécurité physique, la sécurité civile, et la sécurité routière, en ce compris la mobilité.

a. Une police de proximité au service des habitants

Chaque citoyen doit pouvoir vivre en sécurité, dans un quartier calme et tranquille.

LA PRÉVENTION

La prévention doit occuper une place importante dans notre action.

Dans le cadre du plan de cohésion sociale, nous intensifierons la prévention auprès des jeunes et examinerons la possibilité d'augmenter le nombre d'éducateurs de terrain.

Le sentiment d'insécurité diminue fortement en présence d'un éclairage public performant. La présence d'un éclairage peut également dissuader les auteurs de méfaits. Nous renforcerons l'éclairage public là où cela s'avère nécessaire.

Trente-six caméras de surveillance ont été installées qui sont à la fois un outil de prévention et d'aide à la poursuite des auteurs

d'infractions. Nous évaluerons le système de caméras de surveillance et envisagerons l'extension du réseau.

Nous constituerons des partenariats locaux de prévention dans certains quartiers en fonction des besoins, comme il en existe déjà avec les commerçants ou au quartier dit « des 4 Vents ».

Afin de prévenir les cambriolages, nous poursuivrons les actions en matière de techno-prévention (surveillances d'habitations, visites gratuites de prévention-cambriolages, ...).

LA RÉPRESSION

Beaucoup d'actions ont déjà été entreprises les dernières années pour augmenter encore l'efficacité de notre police locale. La police locale a emménagé dans de nouveaux bâtiments et a été équipée d'un matériel performant, le personnel a été renforcé (35 personnes supplémentaires depuis 2002). 36 caméras de surveillance ont été installées.

En 4 ans, la criminalité a diminué de près de 12%. Toutefois, chaque acte de délinquance est un acte de trop.

C'est pourquoi nous veillerons à recruter régulièrement des policiers pour augmenter les effectifs. Pour assurer une présence policière maximale sur le terrain, nous déchargerons le plus possible les policiers des tâches administratives. Nous poursuivrons les investissements en équipement et la rénovation des bâtiments de la police locale.

Nous examinerons, en collaboration avec le parquet, la possibilité d'accélérer la répression grâce aux amendes administratives, par exemple pour des faits de coups et blessures, menaces, injures, vols simples...

b. Des services de secours performants

La sécurité, c'est aussi le droit d'être secouru en cas d'incendie ou de catastrophe. Les moyens humains, matériels et budgétaires affectés au Service Incendie de Wavre ont considérablement augmenté en quelques années : sur une législature, 30 nouveaux

pompiers ont été engagés, le budget du service incendie a été augmenté de 65 % et de nouveaux véhicules ont été acquis pour plus de 2 millions € (dont 1 million à charge de la Régie provinciale). Notre service incendie effectue en moyenne 19 sorties par jour, et gère 910 dossiers de prévention incendie par an.

Nous réaliserons des investissements réguliers en matériel et en personnel des services incendie pour garantir un haut niveau de sécurité.

La mise en place d'une zone de secours unique pour la Province du Brabant wallon a débuté. Dans ce cadre, nous renforcerons les collaborations avec les services incendie du Brabant wallon. Une harmonisation du statut du personnel du service incendie sera réalisée, suivant les directives de l'Etat fédéral.

c. Circuler en toute sécurité

En quelques années, en collaboration avec la Région wallonne, de nombreux carrefours dangereux ont été sécurisés (rond-point au carrefour de la Wastinne au zoning Sud, aménagements aux sorties 5 et 6 de l'E411, rond-point Décathlon au croisement N4/N25, mise à quatre voies de la chaussée des Collines).

Dans certains quartiers résidentiels victimes d'un trafic de transit, le problème est complexe. Il n'est en effet pas simple de satisfaire tout le monde car les souhaits de riverains d'un même quartier voire d'une même rue sont souvent contraires. Le phénomène Nimby n'est pas non plus absent en ce domaine. A titre d'exemple, beaucoup de personnes veulent des casse-vitesse, mais pas devant leur porte d'entrée... Il faut veiller aussi à ne pas déplacer un problème d'une rue vers une autre.

Nous poursuivrons les investissements afin de renforcer la sécurité routière. Cela passe par la réalisation d'aménagements ou l'acquisition de matériel de sécurité (passages pour piétons, installation de radars préventifs et répressifs, éclairage des zones où les accidents sont fréquents...).

Nous sécuriserons les abords de toutes les écoles (un certain nombre d'écoles ont déjà fait l'objet d'aménagements ainsi que d'un placement de panneaux lumineux « zone 30 ») et nous

soutiendrons la présence de surveillants habilités aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

Dans le domaine de la prévention, nous poursuivrons les opérations de sensibilisation à la sécurité routière « A Wavre, on roule courtois ! »

Nous lancerons l'actualisation du plan communal de mobilité en concertation avec la population.

La cellule de mobilité poursuivra son travail de coordination et de proposition en matière de mobilité et de sécurité routière. Les équipes techniques en charge de la signalisation et de l'exécution des dossiers de mobilité et de sécurisation seront réorganisées pour davantage d'efficacité.

Nous mettrons tout en œuvre afin de convaincre la Région wallonne de réaliser le projet de contournement Nord de Wavre. Nous concrétiserons la signalétique au zoning Nord et au zoning Sud (le dossier est en voie de finalisation).

L'amélioration de la mobilité à Wavre nécessite la suppression de certains passages à niveau. Ici aussi nous mettrons tout en œuvre pour convaincre la SNCB de supprimer certains passages à niveau.

Dans le cadre de la création du RER, en partenariat avec les riverains, nous repenserons la circulation et le sens des voiries dans le quartier de Profondsart. La gare de Profondsart doit demeurer un arrêt local. La mobilité douce pour y arriver doit être favorisée.

d. Favoriser les modes doux : Wavre commune cyclable

Nous souhaitons promouvoir les modes de transports alternatifs à l'automobile. La concrétisation de cet objectif s'appuiera entre autres sur les mesures suivantes.

Nous intégrerons la particularité des deux roues dans les nouveaux projets d'aménagement des voiries, en veillant à la continuité des aménagements et en supprimant les points noirs afin de renforcer la sécurité des cyclistes. Nous inciterons la Région wallonne à réhabiliter certaines pistes cyclables, comme celle de la rue provinciale, particulièrement fréquentée par les cyclistes.

Nous souhaitons réaliser des itinéraires bis pour les cyclistes. Nous créerons un réseau de sentiers pour les modes doux afin de relier les différents quartiers entre eux et avec le centre-ville sur base de l'inventaire qui a été lancé. Une meilleure planification de l'entretien des sentiers communaux sera réalisée.

Nous mettrons en place des mesures de promotion du vélo auprès de la population (informations sur les possibilités offertes, les itinéraires recommandés, etc.) et du personnel communal et d'incitation à l'utilisation de ce mode de déplacement.

Nous examinerons la possibilité d'instaurer dans certaines écoles des rangs scolaires, desservant des arrêts de bus ou la gare, afin d'inciter les enfants et leur famille à renoncer à l'utilisation systématique de la voiture pour les transports scolaires.

Nous créerons des sens uniques limités pour les cyclistes en tenant compte des impératifs de sécurité.

Nous augmenterons le nombre de parkings pour vélos et encouragerons la combinaison de l'usage du vélo et des transports en commun. Afin d'accentuer l'intermodalité, nous réaménagerons, en collaboration avec les TEC et la SNCB, la place Henri Berger et le plateau de la gare. Nous essayerons de convaincre les TEC d'instaurer des services de bus plus réguliers entre Wavre et Bierges, suite à la suppression de plusieurs bus De Lijn.

Nous examinerons la possibilité de mettre le centre-ville en zone 30 et de créer des « rues cyclables » (nouveau concept introduit dans le Code de la route, donnant la priorité absolue aux vélos).

Nous soutiendrons les projets de voitures à partager et le personnel communal sera sensibilisé au co-voiturage.

4. Une vision d'avenir pour Wavre

a. Un hall culturel polyvalent

Le dossier de la construction d'un hall culturel polyvalent a été initié sous la précédente législature. Le hall culturel comportera une grande salle de 1000 places, ainsi que trois salles de plus petite taille, un restaurant, la bibliothèque communale et un parking extérieur. La demande de permis est en cours à la Région wallonne. Les premiers travaux (dépollution du sol) commenceront dans les prochaines semaines.

Une passerelle reliera le hall culturel à la gare.

Ce hall culturel a pour vocation d'accueillir non seulement des événements culturels et les activités d'associations wavriennes, mais sera aussi au service du monde économique pour l'organisation de foires, séminaires, etc.

Les modalités de gestion du futur hall seront définies prochainement.

Ce projet est soutenu par la Province du Brabant wallon qui le financera à concurrence de 7 millions d'euros.

b. Une piscine

La population au centre du Brabant wallon a augmenté les dernières années. Si pendant longtemps la piscine du Blocry, en partie financée par la Communauté française, s'est révélée suffisante, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'augmenter l'offre de piscines publiques au centre du Brabant wallon.

Maintenant que le hall culturel polyvalent est bien avancé et que son financement est programmé nous sommes en mesure d'initier la construction d'une piscine à Wavre. Nous veillerons à limiter autant que possible le coût de fonctionnement par des demandes de subsides.

c. Wavre 2030

Une étude « Wavre 2030 » a été initiée sous la législature précédente. L'objectif était de concevoir une vision ambitieuse du centre-ville de Wavre à l'horizon 2030. L'étude propose un certain nombre d'actions à entreprendre à court, moyen et long terme afin de renforcer la convivialité et l'attractivité du centre, accroître le dynamisme commercial, augmenter le logement en centre-ville, maîtriser la mobilité et créer une identité urbaine.

Un certain nombre de ces mesures seront initiées. Parmi celles-ci, citons l'incitation des propriétaires privés à réaffecter les étages vides des commerces en logements, le réaménagement du stationnement avec la création de stationnement sous-terrain (stationnement de courte durée) et de parkings de grande capacité aux abords du centre (stationnement longue durée), la réaffectation du parking des Carabiniers et/ou du parking des Fontaines en commerces et logements (avec parkings sous-terrains), la création d'une identité urbaine plus forte en réaménageant les espaces publics, l'embellissement des entrées de ville en collaboration avec la Région (chaussée de Louvain, route provinciale...), l'extension du centre piétonnier, la mise en place de mesures pour donner la priorité aux modes doux, le réaménagement de la place des Carmes, de la Galerie des Carmes, de la place Cardinal Mercier, de la place Alphonse Bosch, pour plus de convivialité (fontaines, terrasses, espaces verts...), l'incitation de la SNCB à supprimer des passages à niveau...

Charles MICHEL
Bourgmestre

Janvier 2013